

Règlement de la section sportive course à pied

Extrait adhérents

Saison 2018 - 2019

Objectif. La section sportive course à pied a pour objectif l'animation de la pratique sportive de la course à pied.	Compétitions. Périodiquement, les responsables définissent un calendrier des courses sélectionnées qui feront l'objet d'inscriptions groupées et financées (ou non) par la section. Chaque coureur s'engage à participer avec assiduité aux entraînements . La période de validation des courses débute le 1er septembre de l'année (n) pour se terminer le 31 août de l'année (n+1) Lors de son inscription aux compétitions, le coureur doit mentionner le nom de : La Foulée Vourloise.
Conditions d'adhésion. <ul style="list-style-type: none">•Un certificat médical d'aptitude à la course à pied est exigé au moment de l'adhésion pour tous.•La section est ouverte à tous les individus hommes et femmes qui sont médicalement aptes à la pratique de la course à pied.•Les membres de la section sont de facto adhérents à l'association V.S.E.• Nous communiquons via les adresses mail.	
Entraînements collectifs. <ul style="list-style-type: none">•Un entraînement collectif est organisé tous les dimanche matin à 9h00 au départ de Place Neuve. Des groupes de niveau pourront être mis en place en fonction du nombre de coureurs présents à l'entraînement et en fonction de leur niveau.•D'autres entraînements (type fractionné) peuvent être organisés : le mercredi de 18h30 à 19h30 au stade de Vourles et le vendredi à 18h30 place neuve.	Adhésion Adhésion pour l'année : 60 € Dont 30 euros de participation du coureur à la licence.
Assurance . L'association VSE est assurée et couvre ses adhérents dans le cadre des entraînements collectifs. En aucun cas, l'organisateur d'une sortie ne pourra être tenu responsable en cas d'accident.	
Licence. La licence running est obligatoire pour tous les coureurs adhérents qu'ils participent ou non aux compétitions., elle devra être tamponnées par le médecin.	

VSE - La Foulée Vourloise

Section sportive course à pied

BULLETIN D'INSCRIPTION _____

NOM : _____

Prénom _____ Sexe : ___ Date de naissance : ___ / ___ / ___

Tél : _____ email _____

Adresse : _____

Taille vêtements _____ Divers _____

Fourniture d'un certificat médical ou de sa photocopie datant de moins de 3 mois mentionnant l'absence de la contre-indication à pratique de l'athlétisme en compétition

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de VSE et de la Section sportive course à pied et en accepter toutes les clauses

A : _____ Le : _____

Signature : _____

Foulée Vourloise – Section sportive

Cadre réservé association

Règlement le / /

Chèque
Espèces

